

FAÏZA SAADAN

06 17 69 48 10

SAVEURSETPARTAGE78@GMAIL.COM



SAVEURS & PARTAGE

La Boutique Solidaire



1ER RETOUR D'EXPÉRIENCE

Octobre 2021 -> Mai 2022



La boutique solidaire

PORTEUR DU PROJET :
SAVEURS & PARTAGE

FICHE D'IDENTITÉ

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
et le décret du 16 août 1901

Adresse du siège social :

2 rue W.A Mozart,
78100 Saint Germain en Laye

RNA : W783004428

SIRET : 90087709300014

Territoire d'action : France et international



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Depuis Octobre 2021, nous avons expérimenté le format de la boutique solidaire, avec plusieurs défis, Le principal étant de donner une seconde vie aux invendus (denrées alimentaires, produits d'hygiène, de beauté et d'entretien) achetés par l'association et revendus à très bas coûts à des bénéficiaires en situation de précarité.

En effet, La question de l'alimentation est toujours plus difficile pour les populations exclues et/ou précarisées. Pour répondre à cette problématiques, certaines structures du territoire assurent déjà un rôle essentiel en matière d'aide alimentaire.

Il est apparu nécessaire à Saveurs et Partage de réfléchir à nouvelle une forme d'aide alimentaire pérenne, qui s'inscrirait en complémentarité des dispositifs existants, et qui permettrait aux personnes en difficulté de passer d'une logique d'assistanat à une logique d'autonomie.

Plus qu'un simple lieu de vente, La Boutique Solidaire est un lieu d'accueil, d'échange et de soutien pour ses bénéficiaires et à terme, se veut être une porte d'entrée vers des dispositifs d'insertion.

La boutique solidaire

PORTEUR DU PROJET : **SAVEURS & PARTAGE**

3. RESSOURCES HUMAINES

Associative, bénévole

- 1 Présidente
- 1 Président d'honneur
- 1 Présidente adjointe
- 1 Trésorier
- 1 Secrétaire
- 1 Chargée de communication
- 1 Graphiste/designer
- 30 Bénévoles
- 7 Associations partenaires

PORTEUR DU PROJET :

SAVEURS & PARTAGE

Saveurs et Partage est une association à but non lucratif 1901 qui développe et promeut l'économie circulaire. L'association a pour objectif de produire des biens et services de manière durable, de promouvoir l'anti-gaspillage, le recyclage, ainsi que la préservation des ressources et de l'environnement.

A cet effet, Saveurs et Partage souhaite sensibiliser, encourager, créer, accompagner et financer les initiatives fondées sur l'économie circulaire au service de l'économie sociale et solidaire.

A ce titre, nos différentes missions ont pour objectif de démocratiser l'accès à tout type de biens et services (première nécessité et confort/bien-être) à destination de foyers précaires (Familles monoparentales aux moyens modestes, personnes retraitées en difficulté financière, étudiants en précarité etc) par le biais de projets durables.

Nos actions ont pour perspective d'aller au plus près de publics précaires pour leur permettre de tendre vers le meilleur état de bien-être physique et psychologique malgré les freins sociaux et économiques.

UN CONSTAT :

Hausse du nombre de foyers en situation de précarité depuis la crise sanitaire

&

10 MILLIONS DE TONNES* d'aliments consommables jetés chaque année en France

La question de l'alimentation est toujours plus difficile pour les populations exclues et/ou précarisées. Pour répondre à cette problématique, certaines structures du territoire assurent déjà un rôle essentiel en matière d'aide alimentaire.

Il est apparu nécessaire à Saveurs et Partage de réfléchir à nouvelle une forme d'aide alimentaire pérenne, qui s'inscrirait en complémentarité des dispositifs existants, et qui permettrait aux personnes en difficulté de passer d'une logique d'assistanat à une logique d'autonomie.

*Selon l'agence de la transition écologique

OBJECTIFS DU PROJET :

- Prévenir la précarisation et le phénomène de basculement dans l'extrême pauvreté,
- Développer la capacité d'action des bénéficiaires,
- Soutenir les publics dans leurs démarches d'autonomie,
- Favoriser la confiance et l'estime de soi des publics de l'épicerie,
- Eviter la stigmatisation des populations précarisées et respecter leur dignité
- Lutter contre l'exclusion et l'isolement,
- Proposer un espace convivial d'accueil,
- Favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle,
- Apporter une aide alimentaire diversifiée et de qualité,
- Offrir un espace de travail partenarial ouvert aux acteurs de l'aide alimentaire, de l'action sociale et de l'insertion du territoire,
- Faire évoluer la distribution de l'aide alimentaire sur le territoire,
- Diversifier l'offre sociale de ce même territoire.

PUBLICS ACCUEILLIS :

- Publics dépassant les barèmes des dispositifs sociaux,
- Travailleurs précarisés,
- Jeunes et étudiants précarisés,
- Retraités et personnes âgées précarisées,
- Familles monoparentales,
- Personnes en rupture ou en attente de droits,
- Personnes ayant une dépense exceptionnelle,
- Personnes ayant une dette, un impayé,

La boutique solidaire

RETOUR D'EXPÉRIENCE SAVEURS & PARTAGE

DEPUIS OCTOBRE 2021 - ST GERMAIN EN LAYE

Mobilisation des bénévoles, Mise en place et Lancements des premières boutiques solidaires

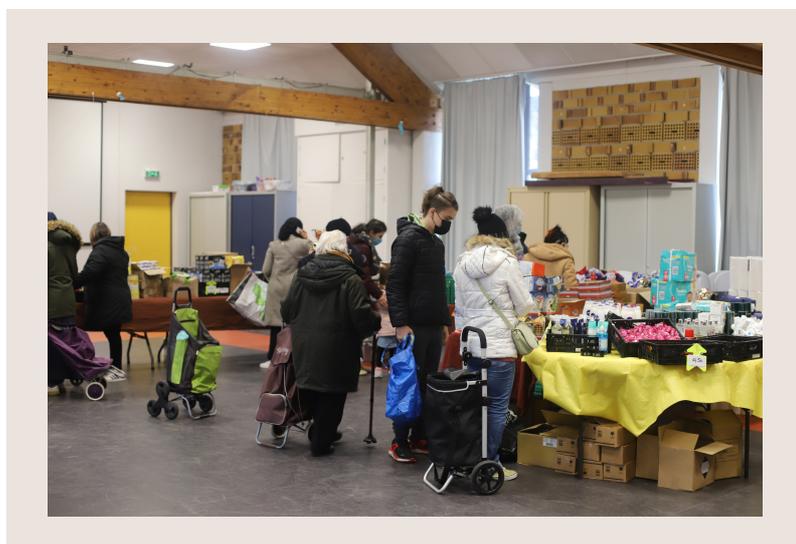
1 Vente par semaine,

de 11h à 15h

Environ 100 à 130 familles
de bénéficiaires par vente

Plus de 450 personnes
impactées

Mobilisation d'au moins 10
bénévoles par vente
(installation, nettoyage)



Local mis à disposition par l'association La Soucoupe

La boutique solidaire

RETOUR D'EXPÉRIENCE

SAVEURS & PARTAGE

MARS 2022 À JUIN 2022 - POISSY

Demande de déploiement d'une action à Poissy - en collaboration avec Sport and Co

2 Ventes par mois,

Le Samedi de 15h à 17h

Mobilisation de 12 bénévoles par vente

Environ 70 familles de bénéficiaires par vente

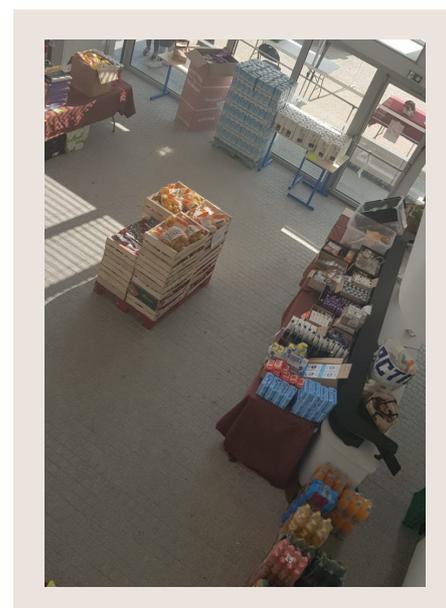
Plus de 210 personnes impactées

Logistique mise en place :

Une livraison par semaine, local prêté par l'association Sport and Co

NOVEMBRE 2022 - POISSY

Collaboration conclue avec la mairie de Poissy qui nous met une salle municipale à disposition pour la tenue de notre action.



La boutique solidaire

RETOUR D'EXPÉRIENCE SAVEURS & PARTAGE

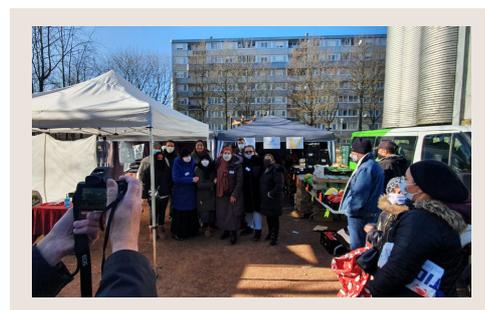
JANVIER 2022 - MARS 2022 - TRAPPES

Demande de déploiement d'une action à Trappes - Pieds de quartiers en collaboration avec l'association ADLT

1 Vente par semaine,

Le Lundi de 10h à 12h30

Mobilisation de 8 bénévoles par vente



Environ 150 familles de bénéficiaires par vente

Plus de 450 personnes impactées

NOVEMBRE 2022 - TRAPPES

Collaboration conclue avec la mairie responsable du CCAS) , et du responsable des centres sociaux de Trappes pour développer notre action.

Une salle sera mise à disposition dans un des quartiers de la ville à partir du mois de Janvier 2023

La boutique solidaire

RETOUR D'EXPÉRIENCE SAVEURS & PARTAGE

ACCOMPLISSEMENTS

Notre épicerie solidaire fixe est installée à Saint Germain en Laye.

Nous louons actuellement un entrepôt à Bouafle (78410) pour gérer nos stocks.

Nous avons acquis un camion qui nous facilite la collecte d'inventus ainsi que le déplacement des produits.



ANALYSE D'OPPORTUNITÉ

SAVEURS & PARTAGE

OBSTACLES

Depuis le 21 octobre 2021, le centre socio-culturel de la Soucoupe basé à Saint-Germain-en-Laye accueille notre Boutique Solidaire à raison d'une fois par semaine. Une seconde Boutique Solidaire à destination des habitants de Trappes a été créée. Au-delà de l'enthousiasme des bénéficiaires et de nos bénévoles, nous avons identifié les obstacles à la pérennité de notre Boutique Solidaire et au développement de ses antennes.

Financement :

- A ce jour, les actions de Saveurs et Partages sont autofinancées. Un premier apport personnel a permis d'acheter des invendus auprès d'une association.

C'est la vente de ces invendus qui a permis de créer une trésorerie. Ce mode de financement a donc ses limites puisqu'il ne permet pas de développer d'autres projets.

Logistique :

- L'objectif de l'association serait, pour compléter la boutique solidaire fixe à Saint Germain en Laye, de mettre en place un bus solidaire qui se déplacerait de ville en ville au plus près des bénéficiaires.

ANALYSE D'OPPORTUNITÉ

SAVEURS & PARTAGE

SOLUTIONS

Si notre Boutique Solidaire est un rendez-vous phare et régulier pour nos bénéficiaires, elle ne génère pour le moment pas de profit et ne nous permet donc pas de leur faire bénéficier d'autres actions d'accompagnement. Les gains réalisés permettent uniquement de financer l'achat d'invendus.

Nous souhaitons donc réduire les dépenses de fonctionnement afin de dédier les profits de la Boutique Solidaire à la mise en place de nouveaux projets solidaires.

Pour cela, nous avons pour objectif de créer un réseau de fournisseurs « donateurs » afin de pouvoir toujours proposer à nos bénéficiaires des produits d'alimentation, d'hygiène et d'entretien de qualité tout en luttant contre le gaspillage des invendus de grande surface. Nous n'aurions donc plus à acheter des invendus.

En parallèle, nous avons pour objectif de développer des relations avec les collectivités locales des villes dans lesquelles nous intervenons afin de bénéficier de subventions (aides financières ou en nature – locaux, matériels).

NOS BESOINS EN LOCAUX

Espace d'accueil

- L'espace d'accueil permet d'accueillir les bénéficiaires, d'échanger avec eux, de partager un café en attendant qu'ils puissent accéder à l'espace de vente. Un espace de détente leur sera proposé.

Espace de vente

- L'espace de vente est la « boutique » à proprement parler, on y trouve les rayonnages, ainsi que la caisse.

Espace de stockage

- Un espace de stockage plus important permettrait un développement plus important

Espace administratif

- Un espace administratif est nécessaire pour diverses activités en lien avec l'épicerie : la gestion logistique (passage de commande, saisie des produits dans le logiciel de traçabilité, ...), les rendez-vous individuel d'accompagnement social.

Espace d'activité et d'animation

- Cet espace nous permettra de proposer des temps collectifs ou en petits groupes d'animations, ateliers de sensibilisation etc.

CRITÈRES D'ACCÈS DES BÉNÉFICIAIRES:

Critère Financier

- L'indicateur le plus utilisé pour le critère financier est le reste à vivre (RAV), somme en euros par jour et par personne présente dans le foyer.
- Le RAV maximum sera fixé de manière à permettre à des foyers qui normalement dépassent les plafonds d'attribution de l'aide sociale d'accéder à ce dispositif.
- L'épicerie solidaire étant payante, elle n'est pas le dispositif le plus adapté à des foyers présentant des revenus trop faibles. Pour cette raison, et afin d'inscrire l'épicerie en complémentarité des autres aides présentes sur le territoire, nous fixerons un RAV minimum, en dessous duquel le foyer est réorienté vers d'autres dispositifs ou d'autres structures.

Critère de projet

- Pour accéder à l'épicerie, chaque usager devra avoir au préalable établi avec son travailleur social un projet défini dans le temps. L'atteinte de l'objectif de ce projet sera facilitée par les économies réalisées dans le cadre de l'épicerie solidaire.

Quelques exemples de projets :

- Couvrir la période d'attente des droits,
- Rembourser une dette,
- Faire face à une importante dépense imprévue,
- Payer des frais médicaux non couverts,
- Faire face aux frais de rentrée scolaire,
- Faire face à des frais de formation en vue de l'accès à l'emploi,
- Améliorer son cadre de vie,
- Projet de loisirs, etc.

CRITÈRES D'ACCÈS DES BÉNÉFICIAIRES:

Prescripteur

- Pour avoir accès à l'épicerie solidaire, les usagers devront être orientés par les travailleurs sociaux du territoire, internes ou externes à l'épicerie, qui rempliront le dossier d'accès à l'épicerie avec chaque usager. Chaque dossier sera rempli en vérifiant que les critères sont respectés et que le projet de l'usager est clairement défini et limité dans le temps.

Commission d'accès

- Les dossiers d'accès et les demandes de renouvellement seront présentés de manière anonyme à la commission d'accès de l'épicerie. Celle-ci sera chargée de valider ou d'invalidier les demandes d'accès et de renouvellement, suivant les critères préalablement définis et les places disponibles au sein de l'épicerie.
- La commission d'accès n'a pas vocation à révéifier ou remettre en cause le travail effectué par les travailleurs sociaux. Le but de la Commission d'accès est de compiler toutes les demandes d'accès et de renouvellement reçues, de les confronter à la capacité de l'épicerie, et éventuellement d'arbitrer si jamais il n'y a pas assez de place dans l'épicerie (en fonction du projet ? RAV ? favoriser un nouveau bénéficiaire ? réorienter vers d'autres structure ?)
- Les éventuels usagers seront avertis du résultat de la commission par courrier ou mail. Il est conseillé de fixer un RDV à l'épicerie pour le 1er passage afin que le bénéficiaire soit accueilli, et qu'un membre de l'épicerie lui présente le fonctionnement de l'épicerie, et le règlement intérieur qu'il devra alors signer.

La boutique solidaire

NOS PARTENAIRES

